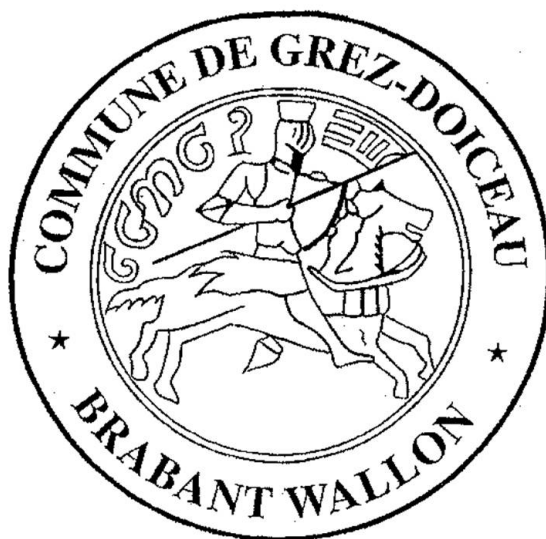


Première partie

RAPPORT POLITIQUE

**Visé à l'article L 1122-23 du Code de la démocratie locale
et de la décentralisation**



BUDGET 2015

RAPPORT POLITIQUE

Visé à l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

En élaborant ce budget, le Collège communal de Grez-Doiceau s'est voulu prudent, réactif aux problèmes de notre société et soucieux du bien-être de nos concitoyens sans devoir recourir à une hausse des taxes et impôts.

Les années compliquées vers lesquelles nous naviguerons dès 2015, nous incitent à comprimer un peu plus encore l'ensemble des dépenses.

Trop d'incertitudes existent quant au devenir de subsides régionaux ou fédéraux. La région wallonne raréfiant déjà de jour en jour l'aide accordée précédemment à notre commune.

Les fonds de réserves approvisionnés lors des premières années de ce siècle ont alimenté généreusement les investissements effectués ces dernières années.

Le collège actuel ne peut plus puiser dans cette manne financière et aura de nouveau recours à d'autres moyens de financements.

Heureusement pour notre commune, la Province du Brabant wallon se montre très active dans l'octroi de subsides vis-à-vis de nombreux projets initiés par nos services.

Le résultat à l'exercice propre du service ordinaire du présent budget initial 2015 est un boni de 707,09€.

Contrairement à l'année dernière, il n'y a plus de prise en compte dans les recettes d'un crédit spécial à considérer comme un boni présumé sur le compte 2014.

Cette disposition initiée par le ministre FURLAN n'a pas été utilisée dans ce budget.

Soucieux de ne pas handicaper les ressources de notre commune dans le futur, nous continuerons à recourir aux emprunts pour un total de 1.050.000,00 €, en part propre, nécessaires pour finaliser les surplus relatifs aux travaux initiés déjà en 2013 ainsi que les divers projets prévus au budget extraordinaire.

Les principales caractéristiques de ce budget se déclineront encore, comme en 2013 comme suit :

- Entretien et réfections de nombreuses voiries
- Mise en œuvre de nouveaux dossiers de voiries
- Achèvement des acquisitions de matériel et de véhicules nécessaires au service travaux
- Maintien de l'entretien récurrent de toutes les artères de notre entité en confortant et amplifiant le plan propreté déjà initié en 2013 tout en mettant en œuvre des gestions différenciées ne comprenant plus l'utilisation de produits chimiques
- Coordonner avec les communes avoisinantes et la Province du Brabant wallon, les moyens nécessaires afin d'éradiquer les inondations dans nos différents villages
- Continuation des maintenances importantes de tout le patrimoine immobilier communal qui requiert de sérieux travaux de mise en conformité.
- Activation du plan d'ancrage afin de créer des logements publics dans différents villages de notre commune.
- Développer une politique énergétique économiquement plus intéressante et moins énergivore.

Le budget initial de notre commune est présenté avec un boni de 68.342,27€. Le résultat avant prélèvements se traduit par un résultat positif de 851.010,88 € grâce aux bonis présumés de l'exercice antérieur de 788.554,58 € à l'ordinaire et de 62.456,30 € à l'extraordinaire. Ces bonis sont justifiés dans le tableau des adaptations.

Un prélèvement de 70.394,85 € sur le fonds de réserve ordinaire est inscrit en vue de financer la tranche 2015 du contrat d'agglomération (SPGE).

Le total des prélèvements sur les fonds de réserve à l'extraordinaire s'élève à 1.937.870,77 € nécessaires au financement des différents projets budgétisés, dont 30.000 € sur le fonds de réserve logement et 567.576,00 € sur le fonds de réserve relatif au F.R.I.C (Fonds régional pour les investissements communaux).

Le transfert à la Zone de Police se maintient à 1.222.338 € en 2015 comme en 2013 et en 2014.

Une dotation de 240.000,00 € est inscrite pour la contribution à la R.C.A. Cette augmentation de 48.000 € s'explique par la nécessité de nouveaux investissements destinés à diminuer les factures d'électricité et à différents travaux de maintenance extraordinaire.

La dotation à la zone de secours pour 470.000,00 € subit une augmentation de 112.000,00 €. Les compléments d'intervention dans les frais du Centre d'Incendie de Wavre s'élèvent à plus de 126.000,00 € pour les années 2013 et 2014.

La mise en place d'une Zone de secours unique pour le Brabant wallon reste en discussion et nous ne pouvons pas à l'heure actuelle préjuger de son impact futur sur les finances de notre commune.

Le service ordinaire

Le montant total des dépenses s'élève à 13.113.236,58 € et les recettes à 13.181.578,85 €.

Un prélèvement de 664.887,02 € est prévu afin d'alimenter le budget extraordinaire.

En comparaison aux dépenses au service ordinaire du budget 2014, nous constatons les principales évolutions suivantes :

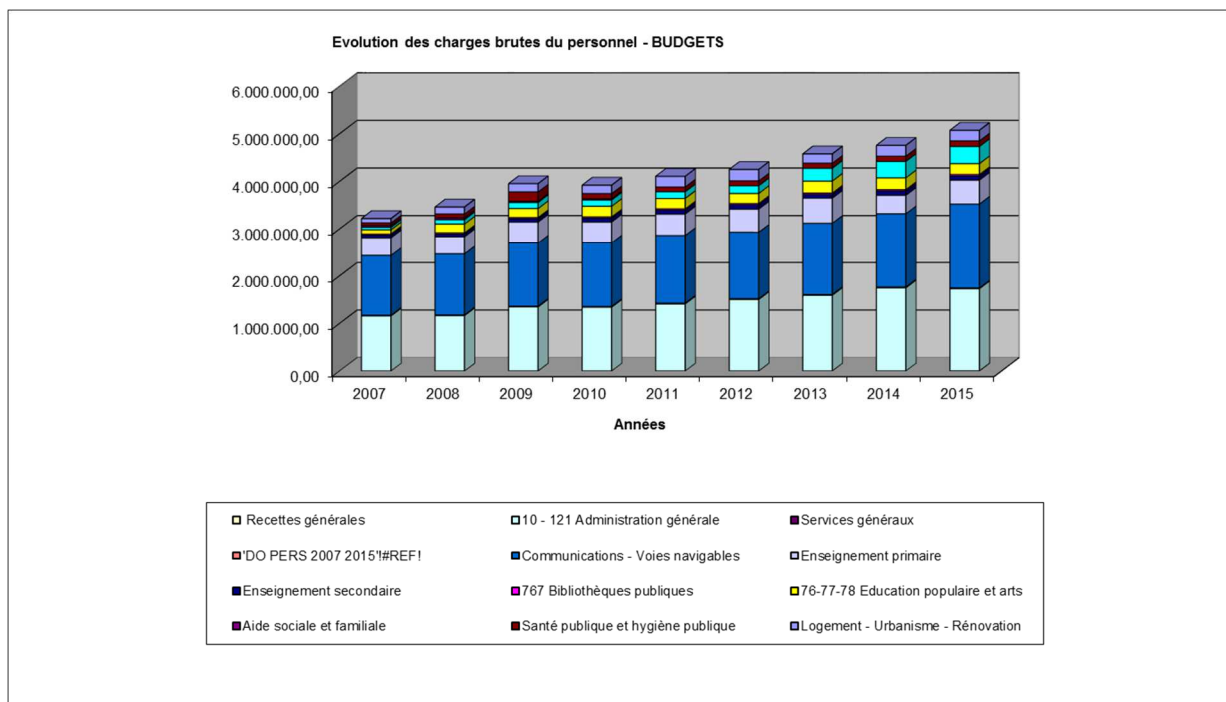
L'évolution du coût brut du personnel a été budgétée avec une croissance de 6.64 %. Par contre la charge nette diminue de 3,66%.

L'augmentation de la charge brute de 311.619,86 € se justifie comme suit :

La circulaire budgétaire impose l'inscription des charges patronales relatives aux groupes cibles (APE...) à la fois en recettes et en dépenses, soit la somme de 458.064,77 € alors qu'auparavant la compensation était faite automatiquement par l'ONSSAPL sur ses factures. La circulaire impose en plus, d'individualiser les dépenses et les recettes sur des codes fonctionnels qui se terminent par 33. Si bien que les différentes parties d'un même salaire sont dispatchées sur des fonctions différentes, ceci rend la lecture du budget encore un peu plus difficile sans que l'on voit très bien à quoi cela peut servir.

La diminution de la charge nette de 155.179,71 € est justifiée par les éléments suivants :

- a) Les dépenses de personnel n'ont pas fait l'objet d'une indexation due à un dépassement de l'indice pivot. Les dernières prévisions du Bureau du Plan prévoient que le prochain dépassement de l'indice pivot devrait se produire en juillet 2015. Mais, conformément aux mesures de l'accord de gouvernement fédéral, les allocations sociales et les salaires du personnel de la fonction publique ne seraient pas augmentés. Une indexation de 1 % était prévue au budget initial en 2014.
- b) Le départ de l'attachée culturelle qui n'a pas été remplacée.
- c) Le Départ à la retraite de deux membres du personnel nommé qui ne travaillaient plus depuis un certain temps et qui avaient déjà été remplacés.

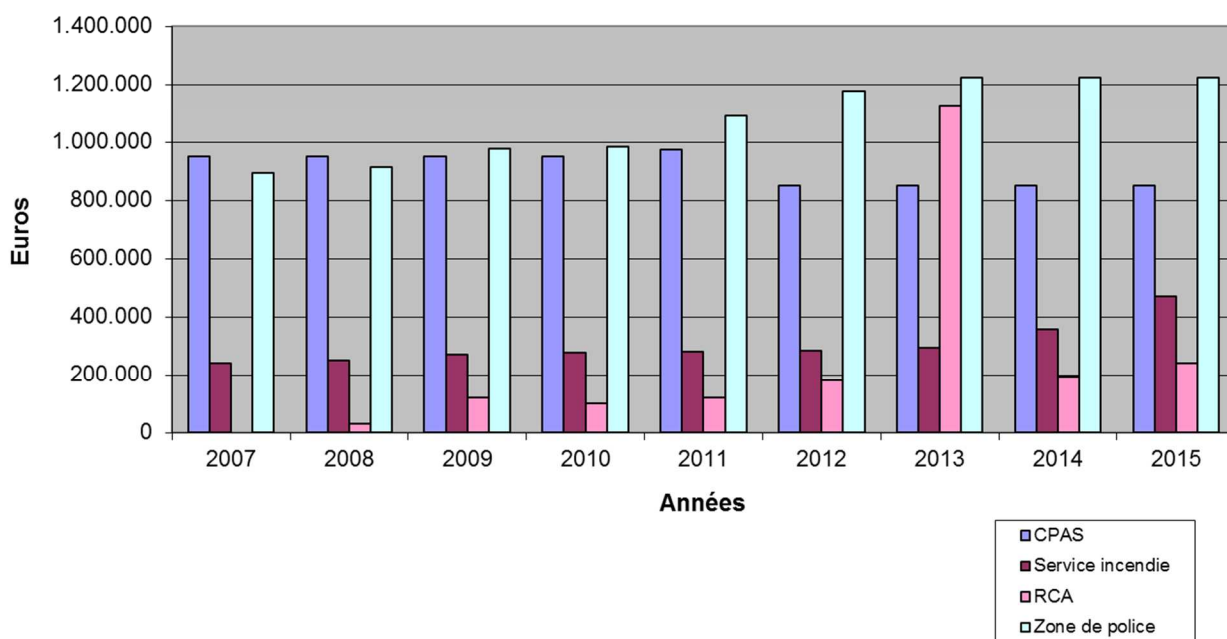


Le budget ordinaire (dépenses et recettes) relatif à l'enseignement primaire reprend toute la facturation des activités scolaires et parascolaires (classes vertes, de neige etc.). La comptabilité communale intègre toutes ces dépenses balancées par la contribution des parents en recettes.

Les principaux transferts se résument comme suit :

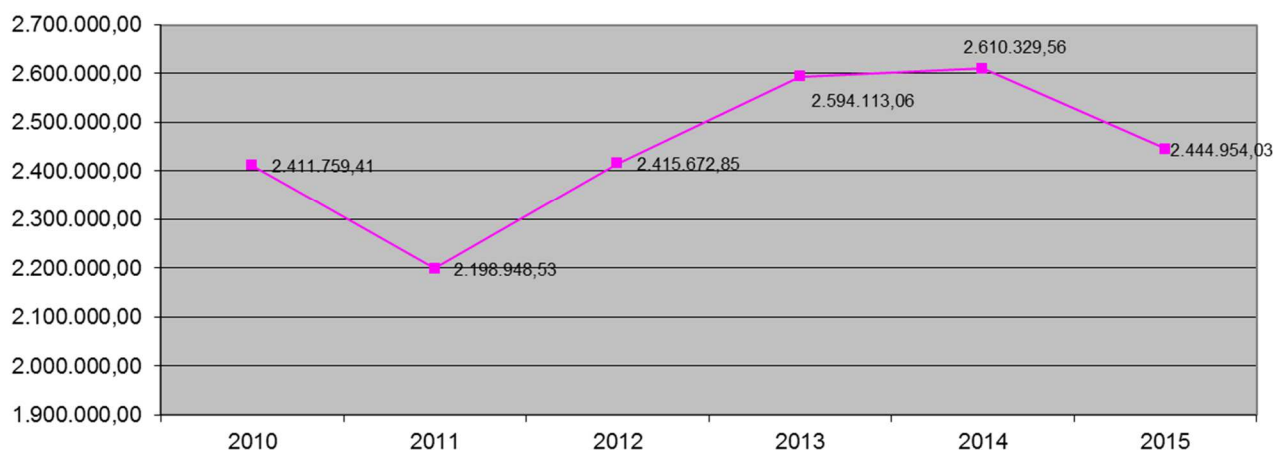
1. Zone de Police
 Maintien de la subvention communale à 1.222.338 €.
 L'occupation du nouvel Hôtel de Police, satisfait pleinement nos policiers de la Zone Ardennes Brabançonne qui peut remplir ses rôles dans des conditions dignes de ce siècle.
2. La dotation au C.P.A.S est également maintenue à 850.000 € et ce afin de maintenir les réserves nécessaires au financement du Nouvel Home Renard.
3. Les compléments d'intervention communale dans les frais du Centre Incendie de Wavre s'élèvent à 105.050,49 € pour 2013 et 21.376,74 € pour 2014 aux exercices antérieurs. Pour la zone de secours le budget est porté à 470.000,00 € soit une augmentation de 112.000 € par rapport au budget 2014.
4. Notre contribution à la Régie Communale Autonome augmente de 48.000,00 € et atteint donc un total au budget de 240.000 €.
 Cette augmentation est due aux investissements prévus au budget de la Régie.

Evolution des principales charges de transferts - Service ordinaire



L'ensemble des frais de fonctionnement diminuent de 149.159,03 € soit 5,71 %.

Evolution des dépenses de fonctionnement



Nous avons veillé à maintenir toutes les dépenses dans des normes raisonnables en responsabilisant tous les services et en initiant différents réflexions et outils destinés à comprimer certains frais.

Nous resterons toujours attentifs aux nombreuses attentes de la population quant à la propreté de notre commune et maintiendrons un service encore plus performant. Nous pouvons signaler que le dossier de la nouvelle balayeuse est enfin clôturé. La désignation du fournisseur est en cours et cette acquisition sera opérationnelle dans le courant de l'année 2015.

L'ensemble du réseau routier, et l'égouttage en général, nécessitent un entretien important et récurrent. Les curages des ruisseaux continueront afin d'endiguer les risques d'inondation.

Nous mettons les moyens en œuvre afin de rencontrer les aspirations légitimes de nos concitoyens. Il est primordial de trouver des solutions pérennes pour les endroits critiques lors de fortes pluies.

Nous persisterons dans notre chasse aux gaspillages afin de réduire au maximum les dépenses de fonctionnement et en initiant des études avec notre conseiller en énergie en vue de diminuer les factures d'électricité et de chauffage.

Les recettes en provenance des taxes communales, restent sensiblement équivalentes.

Toutefois :

De nouvelles taxes, concernant les pylônes GSM et les commerces de nuit seront enrôlées dorénavant.

La problématique des parkings s'amplifiant, il a été décidé de percevoir une taxe afin de financer dans le futur une infrastructure destinée à pallier à cette carence.

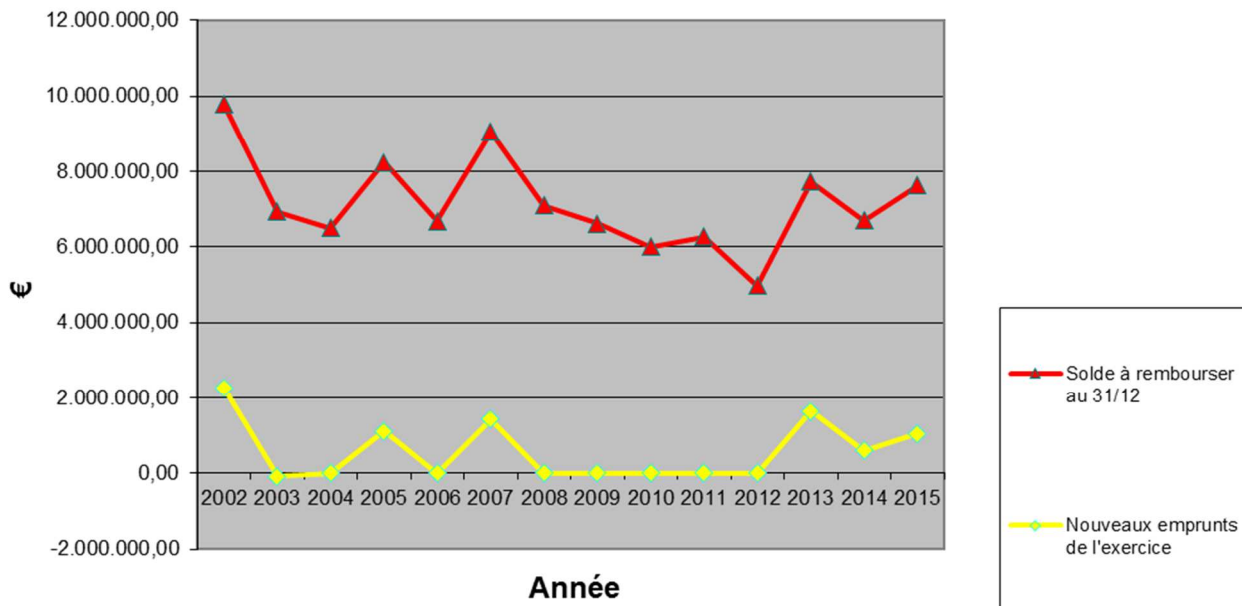
L'ensemble de l'endettement, malgré la sollicitation de nouveaux emprunts, restera très satisfaisant.

La charge de la dette au budget augmente de 44.310,82 € en 2014 pour s'établir à 973.252,39 €.

La santé financière de notre commune reste très bonne et nous veillerons à maintenir ce bon bulletin dans le futur.

Pour votre information, vous trouverez ci-dessous, le tableau évolutif de la dette communale de ces dernières années

Evolution de la dette communale - Part propre



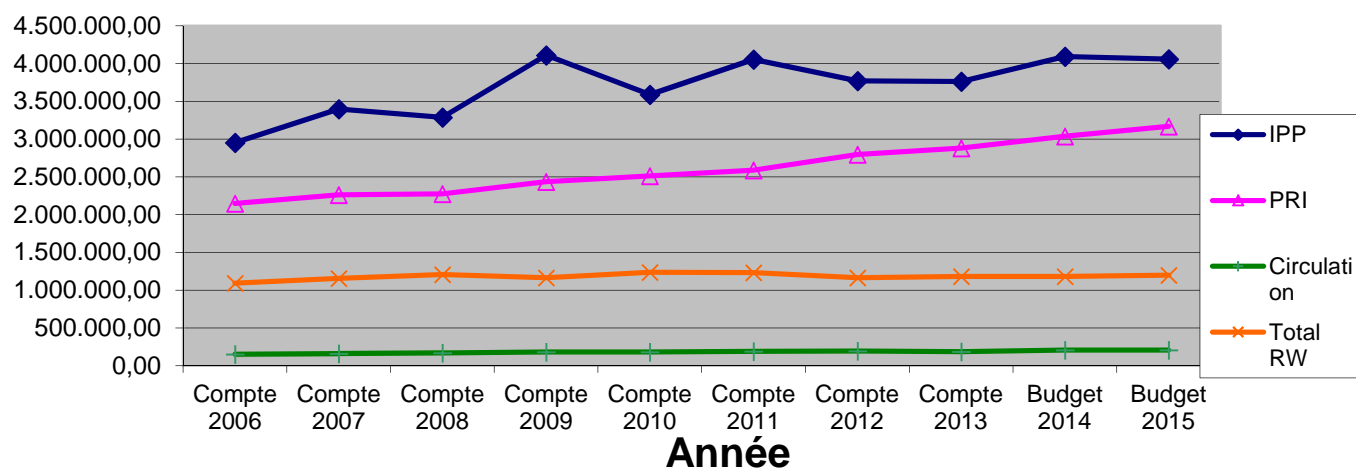
Le total des recettes de transferts regroupant les impôts et taxes augmente, par rapport au budget initial de l'année 2014, de 104.454,14 € soit 1,43 %.

Sous ce vocable nous relevons principalement :

- Les Impôts à l'IPP qui diminuent de 32.901,22 € (- 0,80 %) et atteignent la somme de 4.056.841,78 €.
- Les recettes des additionnels au Précompte Immobilier (PRI) croissent de manière peu significative pour atteindre un total de 3.168.654,17 € soit une augmentation de 134.126,17 € (+ 4,42 %).
- Ces deux sources de recettes restent et de très loin, nos principales rentrées financières.
- La dotation générale aux communes augmente de 34.902,87 € et figure au budget pour 1.175.492,48 €.

Ψ

Evolution des recettes de transferts



Nous pouvons également signaler que :

- La recette sur la vente des sacs poubelles est budgétisée en augmentation de 18.520,94 €.
- Les dividendes de l'intercommunale SEDIFIN devraient rester identiques.
- Les intérêts bancaires créditeurs diminuent de 25.000,00 € pour s'établir à 50.000 €.
- Les recettes et autres taxes sont quasiment équivalentes.

Le service extraordinaire

Des prévisions de recettes égales aux dépenses pour un montant de 5.110.170,00 € sont budgétées au service extraordinaire.

Des prélèvements pour 1.937.870,77 € sont prévus, 664.887,02 € venant du service ordinaire et 630.032,30 € du service extraordinaire. Des emprunts sont budgétés pour 1.050.000 €, 30.000 € venant du fonds de réserve extraordinaire logement et des subsides pour 615.250,00 € sont attendus afin de financer certains de nos projets.

Enfin, 567.576 € proviennent du F.R.I.C. Ce plan s'étale en deux programmations pluriannuelles distinctes, 2013-2016 et 2017-2018.

Alors qu'auparavant nous devions constater les droits des subsides au moment de la promesse ferme sur adjudication, pour ce plan il faut dorénavant créer un fonds de réserve extraordinaire spécifique qui est alimenté dès la notification de la décision du Ministre relative au F.R.I.C.

Par la suite, les montants sont prélevés sur le fonds au fur et à mesure de l'avancement des dossiers subsidiés. Pour chaque dossier subsidié il faut se poser la question de savoir dans quel cadre ce subside est-il accordé, UREBA, financement alternatif, F.R.I.C ou subside classique, avec parfois la combinaison de plusieurs types de subsides pour un même dossier. Nous sommes très loin de la simplification administrative dont on nous parle à longueur de journée.

Dans les principaux projets inscrits au service extraordinaire, nous relevons principalement les travaux sur nos voiries et les axes de communication suivants :

1. Les travaux prévus à la rue des Moulins et à la rue de Florival, à Archennes, sont quasi terminés à l'exception du mur le long de la voirie près de l'école Sainte Elisabeth qui doit être reconstruit.
2. La rue de Hamme-Mille est de nouveau comprise dans la liste des travaux. Un budget de 576.000 € est inscrit avec des subsides de 288.000 € afin de consolider les berges et les pontons. Ce chantier pourrait enfin démarrer en 2015.
3. L'aménagement, dans le cadre du P.C.D.R, d'une voie lente sécurisée reliant Gottechain à Archennes est inscrit pour 125.000 € avec obtentions de subsides Région et Province du Brabant wallon pour 120.000 €

4. L'égouttage et la réfection de la rue du Beau Site sont entrés dans la dernière phase, le revêtement débutera dans le courant de ce mois de décembre.
5. L'égouttage de la rue du Puits, de la Ruelle des Croix sont de nouveau budgétés pour 315.000 € dont 130.000 € avec emprunts.
6. Des travaux d'amélioration de l'Avenue Fernand Labby, réclamés depuis de nombreuses années, sont inscrits, honoraires compris pour 1.266.000 € dont 720.000 € avec emprunts.
7. En ce qui concerne la lutte contre les inondations, un budget de 30.000 € est prévu cette année en vue d'acquérir des fascines en bénéficiant d'un subside de 16.000 €.
8. Nous provisionnons également l'achat de terrains pour 80.000 €.

NB Les dossiers relatifs à l'aménagement de la cure de Pécrot en logements ainsi que l'agencement de la Grange Jacquet ne sont pas oubliés. Actuellement nous attendons la confirmation de budgets disponibles, ils seront réactualisés probablement dans une modification budgétaire.

Dans ce budget, les bâtiments communaux méritent encore toute notre attention. Ils nécessitent de sérieux travaux de maintenance voire de mise en conformité.

Des travaux importants ont été réalisés cette année mais il reste de nombreux chantiers à exécuter. Nos prévisions concernent :

1. La maintenance de la Maison communale pour 120.000 € subsidiés pour 30.000 €.
2. Le remplacement des menuiseries extérieures et chaudières de ladite Maison pour 81.000 € subsidiés en partie par les dispositions UREBA.
3. Les maintenances de l'église de Pécrot et de la salle de Gottechain sont prévues à concurrence de 30.500 €.
4. L'aménagement de stockage couvert au dépôt communal budgété à 50.000 €.
5. Des travaux importants de réfection à la cure de Nethen restent budgétés pour 131.000 €.
6. La maintenance des différentes écoles figurent au budget pour 47.000 €.
7. Des travaux de maintenance et d'amélioration des installations sportives sont également prévus pour 125.000 € avec une subside de 30.000 €.

8. Des aménagements de sécurisation de passages pour piétons figurent pour 39.000 € subsidiés pour 30.000 €.
9. La dynamisation des centres des villages retiendra toute notre attention, un poste de 30.000 € est repris dans ce budget extraordinaire avec un subside de 24.000 €.

Cette liste n'est pas exhaustive et je vous invite à consulter le tableau des voies et moyens pour compléter votre information.

En outre, nous inscrivons, comme chaque année, des budgets pour les frais d'étude et montage de projets divers. Ce poste comprend notamment :

1. Aménagement de l'ancienne cure de Pécrot.
2. La réfection de l'Avenue Fernand Labby.

Nous avons également prévu l'achat de matériel d'équipement et de machines en vue de répondre aux besoins du service travaux.

Lors des années 2013 et 2014 nous avons acquis du matériel et des camionnettes pour plus de 218.000 €.

Une somme totale de 100.000 € est encore inscrite dans ce budget afin de continuer le rééquipement du service des travaux.

L'achat récurrent de mobilier de bureau, matériel informatique, instruments de musique pour l'Académie ainsi que l'achat d'ouvrages pour étoffer notre bibliothèque figurent également dans le budget qui vous est proposé.

Les inscriptions habituelles concernant la libération des participations IBW et les non-valeurs figurent en détail dans les documents remis.

Les maintenances des différentes Eglises, de l'Académie de musique et de l'Espace culturel sont également envisagées.

Le remplacement de plusieurs véhicules (camion et bus destiné au ramassage scolaire) devra être programmé dans un avenir assez proche.

En conclusion :

Les finances communales continueront à être gérées et ce, comme cela se pratique à Grez-Doiceau depuis de très longues années, en bon père de famille, mais de manière rigoureuse et responsable.

Nous serons toujours soucieux d'offrir d'excellents services à nos concitoyens en privilégiant le maintien d'une réserve financière substantielle.

La diminution annoncée des réductions des charges sociales relatives au personnel APE compliquera encore un peu plus les exercices d'équilibre budgétaire.

La crise économique nous conscientise toujours davantage dans notre volonté de gestion parcimonieuse et efficace des finances communales.

Les différents projets d'investissements ne seront examinés et budgétés qu'après avoir des certitudes de subsides et de coûts bien maîtrisés.

Nous ne pouvons plus nous permettre de devoir assumer des surcoûts dans les différents chantiers de voiries.

Pour le Collège communal

Michel Jonckers

Echevin des Finances et du Budget

Approuvé par le Collège en séance du 04 décembre 2014.

Le Directeur général,

La Députée-Bourgmestre,

Y. Stormme

S. de Coster-Bauchau

Annexes :

Commune de Grez-Doiceau - Budget 2015 - Rapport politique - Résultat par fonction

Service Ordinaire

Fonction	Recettes	Dépenses	Résultat par fonction
9	66.689,08	26.930,22	39.758,86
29	1.181.780,70		1.181.780,70
49	8.473.257,37	19.000,00	8.454.257,37
59	17.250,00	132.609,43	-115.359,43
			-
123	258.342,37	2.279.122,91	2.020.780,54
129	29.654,94	82.558,18	-52.903,24
139	8.632,56	16.823,53	-8.190,97
169	0,00	14.000,00	-14.000,00
369	0,00	506.635,72	-506.635,72
			-
399		1.222.337,78	1.222.337,78
			-
499	457.962,11	2.886.214,98	2.428.252,87
599	438.232,00	33.500,00	404.732,00
699	20.657,07	8.017,80	12.639,27
729	593.548,27	1.036.126,51	-442.578,24
739	48.844,40	164.469,59	-115.625,19
767	300,00	36.337,93	-36.037,93
789	377.252,39	1.043.338,39	-666.086,00
799		172.923,44	-172.923,44
			-
839	153.176,26	1.283.483,56	1.130.307,30
849		29.450,00	-29.450,00
872		3.000,00	-3.000,00
874			0,00
876	500,00	767.738,01	-767.238,01
877		43.786,94	-43.786,94
879	64.962,43	179.396,58	-114.434,15
939	131.587,47	334.120,83	-202.533,36
Total exercice propre	12.322.629,42	12.321.922,33	707,09
Exercices antérieurs	788.554,58	126.427,23	662.127,35
Prélèvements	70.394,85	664.887,02	-594.492,17
Total	13.181.578,85	13.113.236,58	68.342,27

Rmq. : au service ordinaire, l'ensemble des recettes couvre l'ensemble des dépenses (principe d'universalité)

Service extraordinaire

Fonction	Recettes	Dépenses	Résultat par fonction
009	567.576,00		567.576,00
123	253.770,93	427.000,00	-173.229,07
129	80.000,00	135.000,00	-55.000,00
			-
499	2.151.246,00	3.220.746,00	1.069.500,00
599	0,00		0,00
699			0,00
729	0,00	60.000,00	-60.000,00
739	0,00	23.500,00	-23.500,00
767		15.500,00	-15.500,00
789	37.500,00	223.200,00	-185.700,00
799	0,00	241.796,85	-241.796,85
839		0,00	0,00
876			0,00
877	16.000,00	100.394,85	-84.394,85
879	3.750,00	13.000,00	-9.250,00
939	0,00	20.000,00	-20.000,00
Total exercice propre	3.109.842,93	4.480.137,70	-1.370.294,77
Exercices antérieurs	62.456,30	0,00	62.456,30
Prélèvements	1.937.870,77	630.032,30	1.307.838,47
Total	5.110.170,00	5.110.170,00	0,00